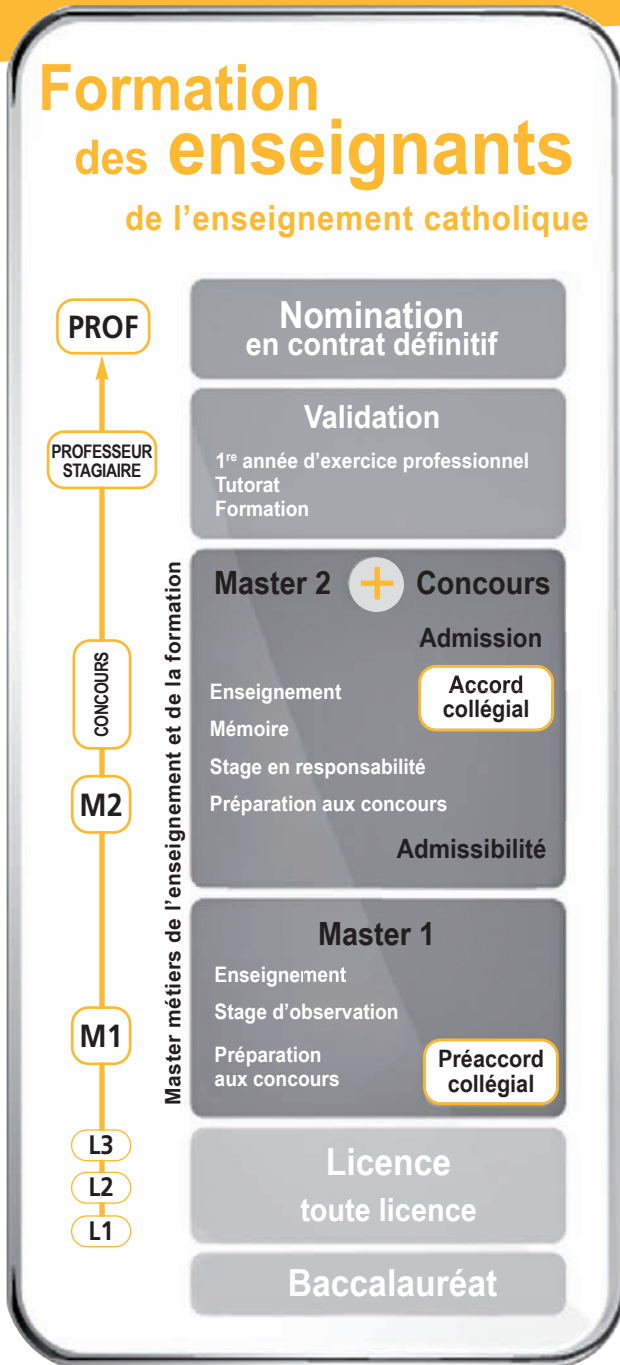


Formation des enseignants de l'enseignement catholique



Dois-je être catholique ?

La liberté de conscience des enseignants est garantie. Cependant, ils sont sollicités pour participer à la mise en œuvre du projet éducatif de l'enseignement catholique. Sa spécificité se traduit notamment par le lien entre l'enseignement, l'éducation de toute la personne et la proposition d'un sens de la vie éclairé par l'Évangile.

Faut-il être titulaire d'un master « Métiers de l'enseignement et de la formation » pour se présenter aux concours ?

Non. Avec tout autre master vous pouvez vous présenter aux concours de recrutement d'enseignants. Cependant, l'enseignement catholique recommande aux étudiants de passer par ces masters « Métiers de l'enseignement et de la formation ».

Quand s'inscrire en master ?

Dès aujourd'hui et jusqu'à la rentrée universitaire, début octobre.

Suis-je assuré de rester dans ma région au moment de ma première affectation ?

L'enseignement catholique s'efforce de vous affecter dans la région où vous postulez, à défaut dans les régions voisines ou celles de votre préférence. C'est le recteur qui vous nomme avec l'accord du chef d'établissement et après avis de la commission compétente.

Qui sera mon employeur ?

Le ministère de l'Éducation nationale sera votre employeur. Vous serez contractuel de droit public exerçant dans un établissement privé sous contrat avec l'État. Votre chef d'établissement sera votre supérieur hiérarchique.

Est-ce que je bénéficierai de la sécurité de l'emploi ?

Une fois que vous serez titularisé, votre emploi vous sera assuré par les accords nationaux sur l'emploi. En cas de fermeture d'une classe ou d'un établissement, vous serez prioritaire sur tout emploi vacant dans votre discipline.

Quelle sera ma rémunération ?

Le traitement brut est identique à celui des enseignants du public. En début de carrière, la rémunération est de l'ordre de 2 189 € brut par mois. En fin de carrière, le salaire est de 3 738 € brut (classe normale).



PROF ! un métier d'avenir

Un master pour réussir

Imprimerie de Montligeon. Ne pas jeter sur la voie publique.



L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE RECRUTE
www.devenir-enseignant.org

Secrétariat général de l'enseignement catholique,
277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05.

Une formation

L'enseignement catholique propose 7 masters
« Métiers de l'enseignement et de la formation ».

Conçus et réalisés par les 5 universités et instituts catholiques et les Instituts supérieurs de formation de l'enseignement catholique (ISFEC), ces 7 masters **permettent de se former et de préparer les concours de recrutement sur l'ensemble du territoire.**

Ces masters proposent **un parcours de formation commun à tous les futurs enseignants (1^{er} et 2^d degrés) avec des spécialisations** liées aux concours préparés et, en second degré, aux disciplines d'enseignement.

Alliant un **haut niveau de formation disciplinaire** et une **réelle formation professionnelle au métier** d'enseignant, le parcours de formation est jalonné de **stages** au cours des 2 années.

La formation est en partie financée par l'État.
Pour l'année en cours, les frais de scolarité s'élèvent à 1 200 euros.

Un recrutement

Des concours de recrutement spécifiques mais identiques (mêmes programmes et mêmes épreuves) à ceux du public.

- CRPE : pour les enseignants des écoles maternelles et élémentaires
- CAFEP : pour les enseignants du second degré
CAFEP-CAPES pour l'enseignement général
CAFEP-CAPET pour l'enseignement technologique
CAFEP-PLP pour l'enseignement professionnel

Épreuves d'admissibilité : au cours du 1^{er} trimestre de l'année de M2

Épreuves d'admission : à la fin de l'année de M2

Accord collégial des chefs d'établissement :

Pour enseigner dans un établissement catholique, vous devez avoir l'accord du chef d'établissement.
L'enseignement catholique délivre un accord collégial au candidat dès qu'il le sollicite.
Cet accord collégial assure au candidat qu'il pourra être nommé dans un établissement catholique.
L'accord collégial est délivré après un entretien et la réalisation d'un stage.

Un métier

L'enseignement catholique :

- 4 800 écoles
- 1 500 collèges
- 1 700 lycées

8 000 établissements privés associés à l'État par contrat participant au service public d'éducation en y apportant leur contribution originale.

2 millions d'élèves, de la maternelle à bac + 2, présents sur l'ensemble du territoire métropolitain et en outre-mer.

Enseignants dans l'enseignement catholique :

134 000 professeurs

15 000 nouveaux professeurs à recruter dans les prochaines années.



Transmettre ► Accompagner ► S'engager ► Travailler en équipe ► Enseigner ► Éduquer ► Croire en l'avenir ► Donner du sens ► Construire des projets